

MANDAT HIVER 2023



Quantification des objectifs du plan pour la transition québécoise vers les transports électriques & intelligents

Compagnie

Grappe industrielle des véhicules électriques et intelligents du Québec, Propulsion Québec a débuté ses activités en 2017. L'organisation se veut la porte d'entrée pour collaborer avec les entreprises du Québec à la fine pointe de la technologie ainsi qu'avec les organisations au cœur du développement du transport du futur.

Elle regroupe les entreprises du Québec chefs de file du transport terrestre électrique et intelligent, de même que les centres et groupes de recherche, les ministères et les partenaires de maillage de la filière.

Mandat

Ambition TEI 2030 est un plan d'accélération initié par Propulsion Québec qui vise à faire du Québec le chef de file mondial des transports électriques et intelligents. Pour atteindre les objectifs du plan, Propulsion Québec a établi une feuille de route regroupant 8 thèmes principaux et 225 initiatives.

Les éléments de la feuille de route ne sont présentement pas tous quantifiés, ce pourquoi Propulsion Québec a fait appel au CCGP pour effectuer un benchmark et apposer des cibles précises ainsi que des montants d'investissements appropriés pour plusieurs des thèmes et initiatives.

1. Analyse de la feuille de route actuelle (semaines 1 à 3)

- Comprendre les objectifs de Propulsion Québec en lien avec la feuille de route du plan Ambition TEI
- Passer en revue la feuille de route actuelle et relever les éléments nécessitant des cibles quantifiées
- Identifier les pays/régions qui feront partie d'un benchmark international et canadien

2. Benchmark international et canadien (semaines 4 à 7)

- Définir l'information à aller chercher à haut niveau pour chacun des thèmes et à bas niveau pour les initiatives ciblées
- Amasser l'information nécessaire pour chacun des pays/régions ciblés
- Adapter l'information amassée à la situation du Québec, en tenant compte des forces, faiblesses, opportunités, limites et autres facteurs pertinents de chacune des régions

3. Recommandations pour la mise à jour de la feuille de route (semaines 8 à 10)

- Classer par ordre d'importance et de confiance les précisions quantitatives à apporter à la feuille de route
- Regrouper en un rapport final les cibles et investissements recommandés pour les éléments de la feuille de route, les détails des analyses, les hypothèses et les limites de l'étude